

📍 AULT

## La municipalité inquiète pour le projet immobilier et hôtelier du Moulinet

Lors du conseil municipal, Marcel Le Moigne a fait part de son inquiétude par rapport à la faisabilité du projet immobilier du Moulinet alors que trois recours gracieux ont été déposés quelques jours avant la fin de l'enquête publique.

C'est un dossier qui traîne. Le projet d'aménagement du quartier du moulinet. Ce projet, porté par un investisseur privé, est dans les cartons depuis 2014 et n'avance pas. Sur ce site, qui appartient au Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard, le plan est de rénover à l'identique le château et d'en faire un hôtel de luxe, de construire une quarantaine de bungalows en bois ainsi qu'une résidence pour séniors. Ensuite, sur le terrain de football qui, lui, appartient encore à la municipalité, il est prévu un important projet immobilier avec la création de 120 logements.

### Plusieurs recours déposés

Mais ce vaste projet, qui changerait totalement le visage de la commune, est plus que jamais menacé. Déjà par de nombreuses procédures juridiques qui se sont enchaînées depuis des années, et qui a valu à la commune et à la communauté de communes des Villes Sœurs à revoilà le PLU (Plan Local d'urbanisme). À la suite

de cette modification, validée par le conseil communautaire le 24 septembre, une enquête publique a été lancée. À la toute fin de celle-ci, plusieurs recours ont été déposés, a regretté Marcel Le Moigne, maire d'Ault lors du conseil municipal qui s'est tenu mercredi 11 décembre. « Le sujet inquiète le conseil municipal ainsi que le syndicat mixte », a-t-il ajouté.

L'un de ces trois recours a été déposé par la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer). Marcel Le Moigne a dit ne pas comprendre ce revirement de situation en citant des courriers « contredisants leur positionnement d'aujourd'hui » et d'ajouter froidement : « Peut-on croire en la parole de l'État ».

L' élu regrette ce retour à la case départ et que certaines choses dans ce projet soient remises en cause par des recours : « On reprend le dossier à zéro une nouvelle fois », a-t-il soupiré, avant de mettre les choses au clair : « Au bout d'un moment, un investisseur à qui ont dit qu'il faut encore

attendre trois ans avant de continuer le projet, il va peut-être arrêter là. Il faut savoir aussi que le syndicat mixte met 130 000 € par ans pour divers frais ». Il a notamment investi 85 000 € récemment pour fermer différents accès.

### Défendre l'intérêt des Aultois

Si le dossier va encore traîner dans les cartons plusieurs années, l'édile souhaite avant tout défendre l'intérêt des habitants du village. « Nous, conseil municipal, on est ici pour défendre l'intérêt général de tous les Aultois. Après, ceux qui veulent que rien n'avance, qu'ils continuent comme ça, mais qu'ils prennent leurs responsabilités. C'est évident que rien n'est gagné sur ce projet, mais il faut savoir quel est l'intérêt général ».

Selon lui, avec la nouvelle révision du PLU, le projet n'a plus rien à voir avec ce qu'il était il y a 10 ans : « Le projet de 2014 était hyper bétonné. On a coché la majorité des



Lors du dernier conseil municipal, Marcel Le Moigne, le maire d'Ault, a fait part de son inquiétude après que plusieurs recours ont été déposés contre le projet d'aménagement du Moulinet. Augustin Thibouw

cases pour mettre en place un projet qui s'intègre bien sûr le site ». S'il ne sait pas encore de quoi sera fait l'avenir de ce projet, il a avoué qu'il irait à la rencontre de ceux qui ont déposé des recours. « On va voir ce qu'ils veulent réellement. Et s'ils veulent vraiment faire capoter le projet, qu'ils le disent », a lâché Marcel Le Moigne et d'ajouter, « C'est un projet attendu et je n'aimerais pas en parler au passé ».

### Inquiétude pour les bâtiments existants

Une autre crainte s'ajoute à celle de la faisabilité du projet immobilier, celle de l'état de délabrement du château, mais aussi de l'ancienne colonie de vacances. Notamment à cause du passage de la tempête Darragh, il y a quelques jours pendant laquelle les bâtiments ont subits quelques dégâts. « Les bâtiments ne vont pas tenir le coup très longtemps. C'est

maintenant ou jamais », alerte Alain Nicquet, 3<sup>e</sup> adjoint.

Si ce projet ne se concrétise pas, c'est aussi le paysage du village qui va en être entaché avec des bâtiments laissés à l'abandon. « On va être la seule commune à avoir une verrue énorme et un investisseur », souligne Florence Le Moigne.

● Augustin Thibouw